



EPE – ALGERIE TELECOM – SPA / CA 61.275.180.000 DA – RC N° 02B 18 08

Direction Opérationnelle de Guelma

Le Numéro d'identification Fiscale (NIF) : 000.216.299.033.049

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES
MINIMALES N° 05/2019**

La Direction Opérationnelle de Guelma lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales pour :

« CONSTRUCTION DES LIGNES D'ABONNES »

La participation au présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, s'adresse uniquement aux entreprises titulaires de registre de commerce comprenant le code d'activité N° : 109214 intitulé « installation des réseaux et des centres électriques et téléphoniques ».

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres, peuvent retirer auprès de la Direction Opérationnelle de Guelma sise Rue Seridi Mohamed Tahar – Guelma, le cahier des charges contre le paiement de **5000 DA**, non remboursable, représentant les frais de la documentation.

Les offres doivent être composées

- 1- D'un dossier administratif inséré dans une enveloppe fermée comportant la mention dossier administratif, dénomination du soumissionnaire, numéro et objet de l'appel d'offre.
- 2- D'une offre technique insérée dans une enveloppe fermée comportant la mention offre technique, dénomination du soumissionnaire, numéro et objet de l'appel d'offre.
- 3- D'une offre financière insérée dans une enveloppe fermée comportant la mention offre financière, dénomination du soumissionnaire, numéro et objet de l'appel d'offre.

Les trois (03) offres, administratif, technique et financière accompagnées des pièces réglementaires (citées dans le cahier des charges administratif) doivent parvenir, dans une seule enveloppe anonyme portant la mention suivante :

ALGERIE TELECOM

Direction Opérationnelle de Guelma

Rue Seridi Mohamed Tahar Guelma

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES
CONSTRUCTION DES LIGNES D'ABONNES**

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

- La date et heure limites de dépôt des offres est fixée au **quinzième (15) jours** de 08h00 à 14h00, à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse nationale.
- Les soumissions qui parviennent après la date et l'heure limites de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant cent quatre vingt (180) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.
- Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres qui aura lieu en Séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis **à 14 h00** à l'adresse précitée.